

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le

9 febre 384  
1851.

1<sup>o</sup> Division  
Beaux Arts.

1<sup>o</sup> Bureau.

Monsieur le Directeur, l'Académie  
des Beaux Arts qui a décerné cette année à  
M. Crauk, un 2<sup>o</sup> premier grand prix de  
sculpture lequel ne donnera droit à partir  
du 1<sup>er</sup> Janvier 1852 qu'à une pension de 3.  
années restée vacante par le décès, en 1850,  
de M. Roguet, premier grand prix de  
sculpture de 1849; <sup>à trois reprises</sup> demande de  
comprendre M. Crauk dans les mêmes  
qui s'appliquent à tous les premiers grands  
prix.

Je ne puis prendre une décision sur cette  
demande avant de connaître le projet de Budget  
de l'École Française à Rome pour l'année  
1852. Je vous prie en conséquence de vouloir bien  
faire dresser d'urgence ce document et me le  
transmettre immédiatement.

Aggréé, Monsieur le Directeur  
l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur

H. de Thoiry

M. le Directeur de l'Académie de  
France à Rome.

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 29 J<sup>ble</sup> 1851. 386

1<sup>o</sup> Division  
Baux - Omb.

1<sup>o</sup> Bureau.

Ecole Française  
à Rome

Monsieur le Directeur, vous avez adressé à mon prédécesseur, par lettre du 31 Juillet dernier, le compte général des Recettes et Dépenses de l'Ecole Française à Rome, pour l'Exercice 1850, présentant :

en recettes . . . . .	105 291	71
en dépenses . . . . .	105 703	97

D'où résulte un excédant de dépenses de 412 = 23.

Il a été procédé à la vérification de ce compte dont la parfaite régularité a été constatée. J'en joins, ci-joint, une Expédition revêtue de mon approbation.

Par un décret en date du 10 Oût 1850, la clôture de l'exercice qui avait lieu précédemment le 30 J<sup>ble</sup> de l'année suivante, a été fixée au 31 Juillet, c'est à dire avancée de 2 mois. Votre compte n'étant parvenu que le 13 Août dernier, l'excédant de dépenses ci-dessus de 412 = 23 ne pourra pas être soldé cette année, il a dû, comme toute dépense, être compté au compte de 1851 pour être ordonné dans les premiers mois de l'Exercice 1852.

Agrez, Monsieur, l'assurance de  
ma considération distinguée  
Le Ministre de l'Intérieur.

U. de Thorigny

M. Omb, Directeur de l'Académie de France à Rome.